



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC74/6

**Soixante-quatorzième session
Manille (Philippines)
16-20 octobre 2023**

14 juillet 2023

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

INNOVATION EN SANTÉ

La Région du Pacifique occidental a su tirer parti des progrès scientifiques et technologiques et des pratiques sociales et culturelles pour devenir un chef de file en matière d'innovation. Il n'en reste pas moins que les innovations en santé n'ont pas eu, récemment le succès escompté dans la résolution des problèmes de longue date et des menaces émergentes. Cela tient à plusieurs facteurs : la recherche du profit, l'absence de valeurs en matière de santé publique, l'insuffisance des financements et le manque de données probantes pour orienter les décisions concernant la mise en œuvre à grande échelle.

Le secteur public doit jouer un rôle de premier plan dans l'orientation de l'innovation axée sur la croissance ciblant le bien-être et l'équité, en développant les innovations visant à améliorer l'accès équitable à la santé et en créant des possibilités d'apprentissage et d'amélioration. Conformément aux grandes orientations régionales données par *Vision d'avenir*, l'OMS préconise que les gouvernements jouent un rôle plus important dans l'innovation en matière de santé afin de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre des objectifs mondiaux de l'OMS et des objectifs de développement durable liés à la santé. La présente Stratégie aidera les États Membres à renforcer la capacité du secteur public à montrer la voie et à tirer parti des innovations en santé pour résoudre les problèmes, accélérer l'impact et améliorer la santé et le bien-être dans la Région.

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Stratégie régionale pour l'innovation en santé dans le Pacifique occidental*.

1. SITUATION ACTUELLE

On entend par innovation en santé la création et la mise en œuvre de processus, de produits, de programmes, de politiques ou de systèmes novateurs qui transforment ou améliorent la santé et l'équité. De tout temps, les progrès en matière de santé publique ont été essentiellement dus à l'innovation. Ces trois dernières années, l'innovation en santé s'est généralisée avec la pandémie de COVID-19 et concerne aujourd'hui un éventail d'acteurs plus large que jamais. Cela étant, la pandémie a également freiné la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé. Elle a également rendu les systèmes de santé fragiles encore plus vulnérables. Ces pressions ont eu des incidences négatives sur la confiance, les financements et les personnels de santé, dans un contexte de plus en plus difficile lié aux maladies non transmissibles (MNT), aux changements climatiques et aux nouvelles menaces pour la sécurité sanitaire. À cela viennent s'ajouter les rendements décroissants des interventions établies pour faire face aux problèmes de longue date. Afin de pouvoir relever les défis d'aujourd'hui et de demain sans laisser de côté les populations les plus vulnérables, les innovations en santé doivent être plus nombreuses et d'une qualité plus élevée.

L'innovation en santé dans la Région du Pacifique occidental est dictée par sa diversité géographique, culturelle et socioéconomique. L'innovation technologique a été un moteur essentiel de la croissance économique dans bon nombre de pays. Les écosystèmes d'innovation et la gouvernance adaptative témoignent de l'engagement collectif des gouvernements en faveur de la transformation numérique. Parallèlement, diverses approches en matière d'innovation sociale permettent d'atteindre les objectifs des politiques de santé publique et d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.

En dépit de la diversité et de l'abondance qui caractérisent la Région, de nombreuses innovations en santé n'ont guère réussi à relever les défis ou à contribuer au bien-être des populations, en particulier dans le cas des solutions technologiques motivées par le profit et régies par le commerce et l'industrie. Les domaines présentant un faible attrait commercial – tels que les maladies tropicales négligées, les maladies rares, la mise au point d'antibiotiques, la prévention et la promotion de la santé, ainsi que les soins de santé de la mère et de l'enfant d'un coût abordable – ont été marginalisés. Dans les domaines où la croissance économique va de pair avec le bien-être – comme les innovations numériques visant le renforcement des systèmes de santé – l'absence de gouvernance éprouvée, de financement à long terme et de systèmes de soutien nuit à la création de débouchés. Il s'ensuit que les populations financièrement défavorisées et vulnérables, dont les besoins sont les plus importants, sont souvent laissées pour compte. Le manque d'évaluations et de données probantes pour soutenir l'institutionnalisation constitue un autre obstacle aux innovations en santé susceptibles d'avoir un impact plus large.

Le moment est venu pour les gouvernements de la Région de donner l'impulsion voulue à l'innovation en santé et de partager leurs enseignements avec le monde entier : réorienter les modèles d'innovation axés sur la croissance en mettant l'accent sur le bien-être et l'équité tout en permettant la réussite économique ; développer l'innovation sociale afin d'élargir l'accès équitable à la santé ; et créer des possibilités d'apprentissage et de production de données probantes dans un souci d'amélioration continue.

Le projet de stratégie fait fond sur des consultations avec les États Membres axées sur la meilleure façon de donner au secteur public les moyens d'orchestrer les efforts d'innovation. Cette approche est reprise dans le rapport publié en mai 2023 par le Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous, qui s'intitule *Health for All: Transforming economies to deliver what matters*. Le rapport décrit la voie à suivre pour réorienter les économies afin d'assurer la santé pour tous.

2. ENJEUX

2.1 Définir la valeur et l'orientation de l'innovation en santé axée sur une mission

La résolution des problèmes complexes de santé publique nécessite la collaboration de divers acteurs et secteurs pour innover ensemble. Cependant, bon nombre de pays de la Région n'ont pas encore pris l'initiative de diriger et de régir l'innovation en santé, alors qu'ils jouent souvent un rôle d'arbitre sur le marché. Le secteur public devrait définir des missions claires, les problèmes à résoudre, les orientations à prendre et les objectifs à atteindre. En définissant l'orientation de l'innovation en santé, les gouvernements peuvent traduire les priorités de santé publique en moyens d'action et d'initiatives pratiques, et orchestrer les investissements et les acteurs dans l'ensemble de l'économie, sans se limiter au secteur de la santé. Ce faisant, le secteur public peut favoriser la constitution d'un portefeuille diversifié d'innovations en santé afin de relever les défis qui se posent.

2.2 Renforcer les capacités du secteur public en matière d'innovation en santé

Le secteur public se heurte à des obstacles pour ce qui concerne les financements, les infrastructures et les ressources humaines axés sur l'innovation en santé. L'insuffisance des investissements dans la recherche-développement, ainsi que le faible recours à des technologies et initiatives liées à l'innovation limitent la capacité à promouvoir des changements transformateurs. On observe également un manque d'encadrement solide et de structures de gouvernance efficaces pour soutenir l'innovation en santé dans le secteur public. Il en résulte des efforts fragmentés, une coordination insuffisante et des difficultés à mettre en œuvre les innovations en santé à grande échelle. Qui plus est, la capacité limitée de collecte, d'analyse et d'utilisation des données pour éclairer la prise

de décisions et l'évaluation entrave fortement le développement de l'innovation en santé au service des populations.

2.3 Promouvoir un écosystème favorable à l'innovation en santé

Si les entreprises privées peuvent être en mesure d'adopter et de développer des solutions innovantes, la mise en œuvre généralisée et l'élargissement de l'impact de l'innovation nécessitent l'intervention des pouvoirs publics. Malheureusement, relativement peu de pays de la Région disposent de cadres réglementaires favorables à l'innovation, en particulier dans les domaines de la santé numérique et de l'intelligence artificielle. Du reste, la capacité du secteur public à favoriser la création d'écosystèmes propices à l'innovation en santé au service des populations est généralement méconnue. La culture de l'innovation est également peu valorisée dans le secteur public.

2.4 Améliorer le transfert de connaissances dans la Région

Les efforts consentis dans la Région pour identifier, évaluer et développer l'innovation en santé face aux défis communs demeurent insuffisants. Plusieurs défis et limitations entravent la réalisation de cet objectif à l'échelle régionale, notamment : une collaboration et des canaux de communication inadéquats entre les parties prenantes ; des systèmes inefficaces d'échange de connaissances en temps opportun ; une répartition inégale des connaissances favorisant certains pays de la Région ; et la traduction limitée de la recherche et des données probantes en applications pratiques adaptées aux environnements à faibles ressources. En outre, la faiblesse des liens entre les instituts de recherche et les organes de décision freine la diffusion des données probantes pour l'innovation dans le domaine de la santé.

3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Stratégie régionale pour l'innovation en santé dans le Pacifique occidental*.